Citer cet article :
Engelaere Olivier, « Le picard à l'université », *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 40, octobre 2025, pp. 185-196.

LE PICARD À L'UNIVERSITÉ

Olivier Engelaere
Agence régionale de la langue picarde / Université d'Amiens

L'affirmation selon laquelle « le picard est enseigné à l'Université » revient fréquemment dans les discours populaires, notamment en Picardie, et plus précisément dans le département de la Somme. Elle témoigne d'une perception partagée de la langue comme légitime et digne d'intérêt académique. Cette reconnaissance institutionnelle est souvent convoquée pour souligner que le picard constitue bien une langue à part entière, dotée de caractéristiques linguistiques propres, et non un simple patois ou un parler régional dévalorisé.

Cette phrase, cependant, semble moins couramment entendue sur le versant nord de l'actuelle région Hauts-de-France, c'est-à-dire dans les territoires correspondant à l'ancien Nord–Pas-de-Calais. La question se pose également de savoir si cette perception d'une légitimité universitaire du picard est présente dans les régions de Belgique où cette langue est historiquement implantée. Nous n'avons malheureusement pas d'éléments qui nous permettraient d'apporter une réponse à cette question[1].

Quoi qu'il en soit, l'Université continue de représenter un espace symbolique fort. Elle est souvent perçue comme un univers distant, prestigieux, parfois inaccessible, mais peuplé de figures d'autorité et de savoir. Dans ce contexte, le fait que le picard y est enseigné suscite une forme de fierté chez de nombreux locuteurs ou héritiers de cette langue, dont beaucoup n'ont jamais eux-mêmes fréquenté le milieu universitaire. Cette fierté, bien qu'implicite, agit comme un moteur de reconnaissance culturelle.

Le présent article se propose, dans un premier temps, de retracer l'histoire de la présence du picard à l'Université, en mettant en lumière

1. — A priori, aucune Université de Belgique ne propose une « option » picarde. Seule l'Université de Liège propose un enseignement de *dialectologie wallonne* où sont étudiés les parlers régionaux de Belgique romane, dont le picard.

les principales étapes et figures qui ont contribué à sa légitimation académique. Dans un second temps, il s'agira d'examiner les modalités actuelles de cet enseignement, à travers les témoignages et expériences pédagogiques recueillis sur plusieurs sites universitaires. Un développement particulier sera consacré à l'enseignement dispensé à l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens), à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France (Valenciennes) et à l'Université de Lille. Enfin, nous aborderons les évolutions législatives et réglementaires récentes, qui ouvrent désormais la voie à un enseignement du picard dans le cadre de l'Éducation nationale, et qui, de ce fait, reconfigurent les enjeux liés à la formation universitaire en langue picarde.

Un lien ancien et génétique entre picard et Université

L'histoire du picard dans l'enseignement supérieur s'inscrit dans une temporalité longue et profondément enracinée. L'un des marqueurs les plus emblématiques de cette ancienneté est la mention, dès le XIII[e] siècle, d'une « Nation picarde » au sein de l'Université de Paris (la Sorbonne)[2]. Cette désignation, héritée de l'organisation médiévale des étudiants par origines géographiques, atteste de l'existence précoce d'une conscience linguistique distincte, susceptible d'avoir contribué à la dénomination même de la langue. Sans cette structuration universitaire ancienne, le picard aurait pu recevoir d'autres appellations telles que « artésien », « hennuyer », « flamand », voire « wallon », autant de noms de territoires qui ont parfois coexisté avec le terme « Flandre wallonne », en usage à certaines périodes. Il est intéressant ici de noter que les contemporains, nous parlons du Moyen Âge, usagers du picard désignent leur langue par le glottonyme « roman »[3].

L'Université, entendue comme institution productrice et légitimatrice de savoir, a offert un cadre essentiel à l'étude du picard. L'Université de Lille en constitue un exemple fondateur. En 1892, Edgard Langlois devient le premier titulaire d'une chaire de langue et de littérature picarde et wallonne. Essentiellement consacré à la littérature médiévale, son travail est peu orienté vers la dialectologie descriptive. Il faut attendre l'année 1948, avec la nomination de Jean Babin, pour que soit instauré un enseignement spécifiquement consacré au dialecte picard en tant que tel.

Par la suite, plusieurs enseignants-chercheurs ont contribué à l'étude et à la transmission de cette langue régionale au sein de la même Université.

2. — J.-M. Éloy, « Nommer le picard », p. 207.

3. — S. Lusignan, *La langue des rois au Moyen Âge : le français en France et en Angleterre*, Paris, PUF, 2004 (*Le nœud gordien*), p. 223.

On peut citer notamment le professeur Henri Roussel, qui dirigea de nombreux travaux de recherche entre les années 1950 et 1980, ainsi que Roger Berger, Denise Poulet, et surtout Jacques Landrecies, maître de conférences en langue et culture régionales. Ce dernier est l'un des rares spécialistes de littérature à s'être intéressé de manière approfondie aux productions littéraires en picard. En dépit de certaines discontinuités institutionnelles, la langue picarde a toujours bénéficié d'une forme de présence, explicite ou latente, à l'Université de Lille. Elle est aujourd'hui portée par Esther Baiwir.

À l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens), l'enseignement du picard est associé dès l'origine à la structuration même de l'établissement. En 1971, alors que l'Université est encore en phase de constitution, le doyen fondateur de la faculté des Lettres, André Crépin, confie à Jacqueline Picoche, professeure de linguistique, la mission d'initier une recherche sur le picard. Ce projet débouche sur la création d'une sonothèque, puis sur la fondation du Centre d'Études Picardes, qui sera dirigé successivement par René Debrie, figure incontournable de la dialectologie picarde, puis par Jean-Michel Éloy. Aujourd'hui, cet enseignement a trouvé une nouvelle déclinaison à travers la création, à la rentrée 2022, d'un diplôme d'Université (DU) intitulé « Enseigner le picard ». Ce diplôme est la réponse du Rectorat de l'Académie d'Amiens face à la nécessité qui s'est faite jour, de manière assez inattendue, de mettre en place un enseignement de la langue picarde suite à la publication de la circulaire du 14 décembre 2021. Son choix, qui n'est pas le même que celui de l'Académie voisine de Lille, a été de demander à l'UPJV de proposer une formation qui soit susceptible de mettre en capacité les enseignants volontaires d'assurer eux-mêmes des cours de langue picarde, le rectorat assurant le financement de la formation. L'UFR des Lettres, qui dispense l'option « picarde », alors dirigée par Véronique Dominguez, a répondu positivement à cette demande et proposé rapidement une première maquette de ce diplôme comportant alors 96 heures de cours de linguistique, sociolinguistique, histoire de la langue, littérature, sans oublier la didactique de la langue.

Depuis 2020, l'Université Polytechnique des Hauts-de-France (UPHF) propose un enseignement de la langue picarde, marquant une extension significative de sa présence dans l'enseignement supérieur au sein de la région. Cette initiative est due à Mercedes Banegas Saorin, maîtresse de conférences en linguistique, dont l'engagement a permis d'intégrer le picard dans le cadre d'un « module d'ouverture », dispositif pédagogique visant à enrichir la formation des étudiants par des enseignements transversaux ouverts à plusieurs disciplines. C'est l'auteur de cet article qui a l'honneur d'assurer cet enseignement, qui s'adresse à un public diversifié

allant de la licence au master, et dont l'approche est clairement orientée sur la pratique de la langue.

Si cette contribution se limite à l'étude de l'enseignement du picard dans les établissements universitaires français, il conviendrait, dans une perspective comparative, d'élargir la réflexion à l'offre pédagogique existante hors de France. En particulier, les travaux et les cours qui ont été dispensés par la professeure Julie Auger, aux États-Unis à l'Université de l'Indiana, durant de nombreuses années, constituent une piste d'analyse essentielle pour comprendre comment le picard peut être abordé dans un contexte international, tant sur le plan de la recherche que sur celui de la formation[4].

Des « cours » de picard au contenu très divers

Dans les trois universités précédemment mentionnées (Lille, Amiens et Valenciennes), l'enseignement du picard est dispensé sous une forme essentiellement optionnelle. Il convient toutefois de noter que certaines unités d'enseignement en littérature médiévale peuvent, de manière indirecte, conduire à l'étude de caractéristiques linguistiques du picard, parfois sans que les étudiants aient initialement exprimé un intérêt particulier pour cette langue.

Concernant les intervenants, les informations disponibles, bien que partielles, permettent de retracer une évolution significative. À l'Université de Picardie Jules Verne, Jean-Michel Éloy a dirigé cet enseignement à partir de 1996. Il a constitué une équipe pluridisciplinaire composée notamment d'Emmanuel Désiré, maître de conférences en géographie, et d'Ivar Ch'Vavar, qui a assuré les cours de littérature jusqu'en 1998. Il fut remplacé par Jean-Luc Vigneux, en poste jusqu'en 2007, puis par Jean-Marie François, qui assura la suite du cours jusqu'en 2013. Alain Dawson intervint ensuite, de 2007 à 2015, dans les domaines de la linguistique et de la littérature. Liudmila Smirnova assura également des enseignements entre 2013 et 2015.

Les volumes horaires affectés à ces enseignements varient selon les périodes et les établissements. À Amiens, le volume hebdomadaire a pu atteindre jusqu'à trois heures, incluant des cours de linguistique, de littérature, et parfois d'histoire ou de géographie. En règle générale, les cours s'échelonnent entre 12 et 18 heures par semestre. Actuellement, à l'UPJV, un cours est proposé en première année de licence (L1) et un autre en L2 (assuré par Fanny Martin). À Lille, un dispositif similaire

4. — Julie Auger, alors en poste à l'Indiana University, a donné durant deux ans un cours de 45 heures sur la structure du picard. Elle a également dirigé de nombreux travaux de recherche sur le picard, notamment trois thèses.

est en place, avec un cours en L1 et un second en L3, chacun optionnel et d'un volume de 24 heures. À l'UPHF, le module d'ouverture s'adresse aux étudiants de L2 jusqu'au master, dans une logique transdisciplinaire.

Les effectifs étudiants sont très variables selon les années. Ils oscillent entre une dizaine et une trentaine d'inscrits, avec des fluctuations notables selon les intervenants et les modalités d'inscription. Lors de ma prise de fonction à l'UPJV en 2015, l'effectif ne dépassait pas dix étudiants. En 2018, plus d'une centaine d'étudiants étaient inscrits, ce qui a nécessité l'organisation du cours en amphithéâtre. Ce succès ponctuel n'a pas empêché l'option « langue et culture picardes » de disparaître temporairement du guide des études à la rentrée 2019. Lors de sa réintégration, l'option ne fut plus proposée comme UE transversale, mais réservée aux étudiants inscrits en licence de Lettres, ce qui a naturellement réduit les effectifs, sans pour autant provoquer une désaffection totale.

Les motivations des étudiants à s'inscrire à cette option restent en grande partie méconnues. Comme Jean-Luc Vigneux, j'ai systématiquement proposé un questionnaire en début de semestre afin de recueillir des données sur l'origine géographique, la représentation de la langue picarde, le niveau de compétence déclaré et les motivations d'inscription. Les réponses n'ont pas fait l'objet d'un traitement statistique exhaustif, mais leur compilation croisée avec les observations de terrain et les conclusions de la thèse de Liudmila Smirnova[5] permet de formuler quelques hypothèses convergentes.

Les déterminants de l'inscription sont probablement pluriels. Ils peuvent tenir à des facteurs pragmatiques (créneau horaire favorable ou absence d'alternative concurrente), à des considérations stratégiques (cours perçu comme accessible ou « sympathique »), ou à un réel intérêt pour une langue héritée, parlée dans le cercle familial ou régional. Il convient également de souligner la présence régulière d'étudiants internationaux, notamment Erasmus, dans ces enseignements.

En termes de contenus, les enseignements recouvrent trois grands domaines :

- **Linguistique** : linguistique formelle, morphologie, phonétique, syntaxe, lexique, histoire interne de la langue, variations dialectales.
- **Sociolinguistique** : étude du statut sociolinguistique, des représentations et des usages.

5. — L. Smirnova, *Problématiques des langues minoritaires : peut-on comparer les situations du picard et du mari ?*, Thèse de doctorat, Amiens, UPJV, 2016, p. 178-179.

– **Littérature** : découverte et analyse d'auteurs picards, avec un accent sur la stylistique, la phraséologie et les contextes historiques.

Chaque enseignant tend à aborder ces thématiques selon ses compétences propres, mais une complémentarité disciplinaire est observable. Les textes littéraires servent fréquemment de support à l'analyse linguistique. Ils permettent d'illustrer des caractéristiques phonétiques, lexicales ou syntaxique, voire de la phraséologie, et encore d'aborder des questions sociolinguistiques ou de représentation de la langue.

En somme, l'option picard repose sur une pédagogie interdisciplinaire qui, malgré des effectifs modestes, témoigne d'une curiosité réelle de la part des étudiants et d'une volonté des intervenants de transmettre une approche rigoureuse, contextualisée et accessible de la langue et de la culture picardes.

Objectifs pédagogiques et dispositifs d'enseignement

Les objectifs des enseignements de langue picarde dans le supérieur sont pluriels et convergent vers une triple finalité. Il s'agit, en premier lieu, de fournir aux étudiants des outils de compréhension et de description de la langue : son histoire, sa phonétique, ses variations internes. En second lieu, un aperçu structuré de la littérature picarde est proposé, à la manière d'un parcours dans une « forêt invisible », selon l'expression consacrée[6]. La sélection des auteurs varie selon les enseignants, mais tous s'accordent à reconnaître la nécessité d'aborder les figures majeures de cette tradition littéraire : Alexandre Desrousseaux, Édouard David, Jules Mousseron. Enfin, une attention particulière est portée à la représentation de la langue dans l'imaginaire des étudiants : il s'agit de déconstruire l'idée que le picard ne serait qu'un simple accent, et de le présenter comme une langue autonome, dotée de structures propres.

Il est à noter que l'enseignement actif de la langue, dans sa dimension orale, reste marginal. Jean-Michel Éloy, dans les années 2000, s'y est engagé de manière pionnière, et je poursuis depuis 2020 cette orientation à travers une approche didactique inspirée du FLE (Français Langue Étrangère).

Les retours d'expérience des enseignants vacataires convergent : l'exercice est souvent solitaire. Chaque intervenant a dû définir seul ses contenus, choisir la variété dialectale à enseigner, établir une pédagogie adaptée aux niveaux hétérogènes des étudiants, sélectionner des auteurs,

6. — *Cf.* la bibliographie.

déterminer les modalités d'évaluation. Ces réalités reflètent le caractère encore peu structuré de cet enseignement.

À l'Université de Picardie Jules Verne, l'option est intitulée « approche linguistique du picard » ou « approche littéraire », selon le volet privilégié. Chacun adapte cet intitulé à sa spécialité. La contrainte horaire (15 ou 18 heures par semestre) limite les possibilités : faire découvrir les bases de la langue, s'attarder sur des aspects plus culturels, travailler sur les représentations. Concernant la littérature, seul un échantillon restreint d'auteurs peut être abordé, couvrant théoriquement une période allant du Moyen Âge à nos jours. L'enseignement de la littérature se heurte également à plusieurs obstacles : la compétence linguistique des étudiants, la diversité des graphies, l'accessibilité aux textes, mais aussi la prise en compte du contextes historique et sociétal dans lesquel ces œuvres ont été produites[7].

À l'Université de Lille, depuis 2015 et l'engagement d'Esther Baiwir, l'offre d'enseignement liée au picard a fluctué selon les années, mais a toujours visé, *a minima*, à rendre les étudiants aptes à oraliser et à comprendre les textes, à travers une part importante de pratique. Les textes vus permettent de retracer l'histoire et les grands courants de la littérature picarde, mais aussi de mesurer la variation interne, comme le permet également la découverte des atlas linguistiques, dont Esther Baiwir est spécialiste. Les enjeux sociolinguistiques sont aussi au cœur des séances, à travers la découverte des concepts de la discipline et la participation à des enquêtes de terrain à la rencontre de locuteurs.

À l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, la consigne était claire : il s'agissait de proposer un véritable « cours de picard », c'est-à-dire un apprentissage structuré de la langue. Fort de mes expériences précédentes, notamment un cours du soir mené à Beauvais en 2006 dans le cadre associatif (Voisinlieu pour Tous), j'ai conçu un programme inspiré du FLE. Cette première expérience s'appuyait sur la méthode de René Debrie, *Ch'pikar bél et rade*[8], et s'adressait à des débutants, parfois absolus, désireux de se réapproprier une langue familiale ou simplement curieux d'apprendre la langue de leur territoire de vie.

Le cours actuel à l'UPHF se déploie en neuf séances, avec une progression claire. Chaque séance commence par une révision du cours précédent, incluant des exercices de traduction du picard vers le français,

7. — Certains textes sont aujourd'hui bien « datés » et reflètent une société s'appuyant sur des valeurs patriarcales n'ayant plus cours aujourd'hui. Ainsi, l'image de la femme, dans ces écrits qui font pourtant partie des œuvres majeures de la littérature de langue picarde, peut sembler problématique à des étudiants d'aujourd'hui. Les textes d'Emmanuel Bourgeois ou de Louis Seurvat illustrent bien cet état d'esprit d'une époque qui nous est devenue étrangère.

8. — *Cf.* la bibliographie.

puis dans le sens inverse – exercice plus difficile mais fondamental. Chaque séquence introduit un point grammatical ou lexical, s'appuyant notamment sur le cahier d'exercices *Chti* publié chez Assimil par Alain Dawson et Liudmila Smirnova.

À cela s'ajoute la lecture de textes brefs, souvent dialogués, centrés sur des thématiques usuelles : présentation, famille, habitat, alimentation, santé, etc. Des devoirs maison sont proposés, non notés mais pris en compte dans l'évaluation globale. Le cours n'a pas vocation à enseigner la littérature en profondeur, mais certains textes sont mobilisés pour illustrer des traits syntaxiques ou stylistiques.

Une attention particulière est portée à l'auteur Jules Mousseron, notamment en raison de la présence symbolique d'une résidence qui porte son nom à proximité des locaux. Des exercices d'écoute viennent compléter l'approche, avec pour objectif l'identification et la traduction de mots ou expressions.

La dernière séance est consacrée à une présentation synthétique de la langue picarde : phonétique, histoire, variation dialectale, représentations sociales. Une introduction aux principales graphies, notamment la norme Feller-Carton, est également proposée. Sont présentés aux étudiants divers supports pédagogiques récents : déroulés de séance, flashcards, bandes dessinées, version picarde du *Petit Nicolas*, dictionnaire fondamental.

La variété enseignée est majoritairement celle du bassin minier (Nord), tout en établissant des ponts systématiques avec le picard de la Somme, dans une logique comparative. La variation est travaillée en classe, par exemple à travers l'exercice de transformation d'un texte (de *l'tiot Colas* à *tchot Colos*).

L'objectif général est de permettre aux étudiants de maîtriser les bases syntaxiques du picard, de comprendre les équivalences phonétiques avec le français, d'appréhender les spécificités lexicales, et de pouvoir présenter la langue dans sa réalité linguistique et sociale (statut, domaine, appellations, etc.).

L'évaluation finale comprend une partie théorique (questions linguistiques, phonétiques, etc.) et une partie pratique (traductions picard ↔ français). En fin de module, environ la moitié des étudiants expriment le souhait de poursuivre en niveau 2, mais ce souhait ne s'est pas encore concrétisé et le projet encore en attente en raison d'un effectif insuffisant.

Depuis 2020, je propose également un enseignement équivalent au semestre 1 à l'UPJV, en adaptant la variété linguistique à la région de la Somme. Le lien avec les variétés du Nord est maintenu, tout comme l'usage des mêmes outils graphiques. Jusqu'à présent, tous les étudiants

de S1 se sont réinscrits en S2. Certains se montrent même sensibles aux particularités syntaxiques du picard, à l'instar de ceux qui déclarent leur amour du subjonctif avec enthousiasme : « i feut qu'os minjonche ! ».

Conclusion : un besoin émergent

La présence croissante du picard dans l'enseignement scolaire, notamment depuis les récentes évolutions législatives[9 et 10], fait émerger de nouveaux besoins. Il ne suffit désormais plus de savoir décrire la langue, d'en parler ou d'en analyser les spécificités. Les dispositifs optionnels existants dans les Universités ne visent pas, et n'ont jamais réellement visé, à former des locuteurs compétents en situation de communication. Or, la question qui se pose aujourd'hui est centrale : **comment former des locuteurs**, à l'instar de ce qui se fait pour le breton ou l'occitan, dans une perspective de transmission linguistique durable ?

Former des locuteurs constitue un préalable indispensable à la formation d'enseignants aptes à transmettre le picard dans les écoles. Il est en effet nécessaire qu'un enseignant de langue maîtrise les bases orales et écrites de la langue qu'il va enseigner. La reconnaissance officielle du picard comme langue régionale à part entière — désormais inscrite dans le droit — ne relève plus de l'opinion ou du militantisme culturel, mais d'un cadre réglementaire contraignant, applicable à l'ensemble des acteurs de l'enseignement.

Nous sommes ainsi en train de tourner la page d'une époque où le traitement du picard dans le champ universitaire relevait essentiellement de la libre initiative des enseignants, souvent abordé dans une optique culturelle, ethnologique ou patrimoniale. Le contexte actuel appelle à une structuration rigoureuse des dispositifs de formation, afin de répondre à une demande concrète[11] : former des enseignants capables d'enseigner

9. — France. (2021, 21 mai). *Loi n° 2021-641 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion* [Loi Molac]. *Journal officiel de la République française*, n° 119 (JO du 23 mai 2021). https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043524722.

10. — Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. (2021, 14 décembre). *Circulaire relative au cadre applicable et à la promotion de l'enseignement des langues vivantes régionales* (NOR : MENE2136384C). *Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*, n° 47 (16 décembre 2021). https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2136384C.htm.

11. — L'Agence régionale de la langue picarde a organisé durant le courant de l'année 2021 une série de « ravisio-conférinche » (visioconférences) afin de proposer un partage d'expérience aux enseignants qui abordaient le picard dans leurs cours, ou qui souhaitaient le faire. Sur la quelque vingtaine de participants réguliers, tous ont exprimé leur insécurité linguistique et le besoin de valider leur connaissance de la langue par une certification ou une reconnaissance officielle. Après la publication de la circulaire du 14 décembre 2021, tous les enseignants qui ont démarré un apprentissage régulier du picard dans leur classe et ont été accompagnés par l'Agence, ont exprimé le même besoin, de même que la plupart des étudiants du DU « Enseigner le picard »

effectivement la langue, que ce soit auprès du jeune public dans le cadre scolaire, ou auprès d'un public adulte dans le cadre de formations continues ou citoyennes, dont la demande, bien que non développée ici, est réelle.

Reste à savoir si les Universités sauront répondre à ce besoin émergent. Il est probable que cette évolution dépendra de plusieurs facteurs : l'existence d'une demande populaire claire, l'engagement d'étudiants motivés, la mobilisation de financements publics, et, en dernier ressort, la volonté politique d'intégrer la formation à la langue picarde dans les dispositifs universitaires pérennes. Elle dépendra également de la disponibilité d'enseignants qualifiés, titulaires ou non, pour porter ces formations.

La mise en place du Diplôme Universitaire (DU)[12] récemment créé à Amiens constitue un premier jalon dans cette direction. Il pourrait, à terme, être suivi par la création d'autres dispositifs de formation diplômante, menant à une licence, voire à une certification professionnelle.

Enfin, une interrogation subsiste quant à la structuration institutionnelle de ces enseignements : à Amiens comme à Lille, le picard est actuellement rattaché aux UFR de Lettres. Il semblerait cependant pertinent, compte tenu des orientations actuelles de l'enseignement supérieur et du cadre des licences LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales), d'envisager un rattachement au sein des UFR de Langues. Une telle évolution permettrait de reconnaître pleinement le picard comme une langue à part entière, relevant d'une formation linguistique complète, et non plus uniquement comme un objet d'étude littéraire ou patrimonial.

◇◇◇

Bibliographie

Debrie R., *Eche pikar bèl é rade : Le cours de picard pour tous* [Livre + 2 cassettes], Paris, Omnivox, 1983 (*Collection du centre d'études picardes*, 17).

Dawson A. et L. Smirnova, *Chti débutants : cahier d'exercices* (128 p.), Chennevières-sur-Marne, Assimil, 2020 (*Les Cahiers d'exercices Assimil*).

Éloy J.-M., « Nommer le picard » dans *Le nom des langues IV : Nommer des langues romanes*, dir. J.-M. Éloy (*Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 138), Louvain-la-Neuve, Peeters, 2016, p. 205-250.

Lusignan S., *La Langue des rois au Moyen Âge : le français en France et en Angleterre*, Paris, Presses universitaires de France, 2004 (*Le nœud gordien*).

Smirnova L., *Problématiques des langues minoritaires : peut-on comparer les situations du picard et du mari ?*, Thèse de doctorat, Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 2016.